



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

FORMULAIRE PERMETTANT DE CHOISIR DE VOTER PAR CORRESPONDANCE

Article 2 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms (tous les prénoms dans l'ordre de l'état civil) :

Sexe :

Date de naissance :

Lieu de naissance (commune et département/collectivité pour les personnes nées en France, ou pays pour les personnes nées à l'étranger) :

Nationalité :

- française
- autre État membre de l'Union européenne que la France

Commune et département / collectivité d'inscription sur les listes électorales :

N° d'écrou :

Lieu de détention :

- En cochant cette case, je choisis de voter par correspondance sous pli fermé pour le scrutin du 26 mai 2019.

Je suis informé(e) que ce choix est irrévocable et que je ne pourrai plus, pour ce scrutin, demander à voter par procuration ni directement à l'urne.

Toutefois, si je suis libéré(e) après avoir été admis à voter par correspondance et avant le jour où se dérouleront les opérations électorales au sein de l'établissement, je suis informé(e) que je pourrai saisir, jusqu'au jour du scrutin, le juge du tribunal d'instance¹ de ma commune d'inscription sur les listes électorales pour être de nouveau autorisé à voter à l'urne le jour du scrutin dans ma commune d'inscription.

Fait à le

Signature :

¹ Du tribunal de première instance à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, dans les îles Wallis-et-Futuna et en Nouvelle-Calédonie.